



Non paiement du dépôt de vêtements dans un dépôt vente

Par **vinnie**, le **18/08/2009** à **17:43**

Bonjour,

j'ai mis dans un dépôt vente des vêtements de bébé ainsi que du matériel de puériculture en 2007.

Régulièrement j'allais prendre des nouvelles ou recevais un peu d'argent provenant de mes ventes.

Me retrouvant encore enceinte, je décide de récupérer ce qu'il reste mais la personne s'occupant de ce magasin me dit qu'elle ne retrouve pas mes affaires et qu'elle a dû les donner à une oeuvre de charité, et qu'elle fait signer des documents l'autorisant à le faire que depuis 6 mois environ.

Pour moi c'est une grosse perte, je ne récupère ni mes affaires, ni mon argent (d'après mes calculs, il y en a environ pour 200 euros), elle ne veut rien savoir...

que faire???

merci